

Ecole Saint-Georges

6 Rue du Capitaine Dessemond

13007 Marseille

 Vendredi 8 Septembre 2017

**Rapport moral**

**Année 2016-2017**

Merci à toutes et tous pour  votre présence à cette assemblée générale de l’association des parents d’élèves de l’école Saint-Georges. Merci à toute l’équipe éducative, à l’ensemble du personnel de l’école, au Père Guillaume et à Marion notre Directrice pour son soutien tout au long de l’année.

A quoi sert l’Association des parents d’élèves ?

L’Apel existe au sein de l’école mais aussi au niveau académique et national.

L’Apel défend la liberté de l’enseignement et le libre choix de l’école

L’Apel représente les parents au sein de l’institution scolaire et auprès des pouvoirs publics

L’Apel participe au débat éducatif national

L’Apel anime et s’implique dans la vie des établissements scolaires

L’Apel soutient les parents dans leur tâche éducative

 Avec plus de **800 000 familles adhérentes**, l’Apel est la plus importante association de parents d’élèves.

L’Apel est présente dans **6500 établissements** :

Les Apel ont été crées il y a plus de **80 ans** par des parents d’élèves désireux d’être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants.

Chaque jour, ce sont des **milliers de bénévoles** qui collaborent activement aux projets éducatifs des établissements. L’Apel s’engage pour l’avenir de **2 millions d’enfants,** dont les parents ont choisi librement un établissement scolaire et son projet éducatif

**En tant que membres de l’association vous bénéficiez de l’accès à la plate-forme téléphonique Apel service**

Mise en place en partenariat avec l’Ecole des parents et des éducateurs, elle réunit une équipe de spécialistes (conseillers scolaires et d’orientation, psychologues, juristes, etc.) pour répondre à toutes les questions que vous vous posez **0 810 255 255**

**Vous recevez le magazine Famille & éducation**

[Le magazine de l’Apel](http://www.apel.fr/le-dernier-numero/22-famille-a-education/dernier-numero/305-famille-a-education-nd-483.html) est diffusé tous les deux mois à 810 000 exemplaires. Magazine de la scolarité et de l’éducation, il vous apporte des informations pratiques, des conseils, des témoignages et des pistes de réflexion sur l’éducation et la scolarité de vos enfants.

 **Enfin vous pouvez vous connecter au site de l’Apel :** [**www.apel.fr**](http://www.apel.fr/undefined/)

Nous concernant : L’apel Saint Georges

Pour 2016/2017 - 100% des familles de l’école ont adhéré à l’association et nous vous remercions de votre confiance.

* 30 membres inscrits l’année passée dont 15 « membres actifs ». Les membres du Conseil d’administration se sont réunis 5 fois afin de décider et mettre en place les projets de l’APEL.
* 3 membres du bureau, une **secrétaire** **Ingrid MARTRE, une Vice secrétaire Dominique BLANC, une trésorière** **Amélie DIETLIN, et enfin Gwendoline Derode Présidente.**

 Nous profitons de cette AG pour remercier les membres du bureau ainsi que les membres fidèles et actifs du conseil d’administration. Nous sommes une petite école mais avons la chance de pouvoir nous mobiliser pour des manifestations comme le loto ou la kermesse qui demandent beaucoup de travail.

Passons au Rapport moral :

**Aux niveaux de nos activités l’année dernière :**

L’Apel a participé aux **conseils d’établissement de l’école** pour représenter avec les délégués de classe les parents d’élèves.

L’Apel a participé aux **conseils d’administration de l’Ogec** – l’organisme de gestion des écoles Catholique organisme à qui vous payez la scolarité de l’école et qui a en charge la bonne gestion de l’école.

Durant l’année 2016/2017, il a fallu continuer à appliquer les règles de sécurité strictes lors des différentes manifestations, amorcées l’année précédente.

L’APEL a organisé cette année différentes activités pour récolter des fonds :

* La vente des **photos** de classe qui à cause des obligations en matière de sécurité n’a pas eu lieu autour du gouter comme habituellement. Les retours sur le photographe ont été positifs.
* Une **tombola (tirée le jour de la fête de Noël).**
* Le **loto**
* La **kermesse** au mois de juin

(Cette année, l’APEL n’a pas vendu de tee-shirt à l’effigie de l’Ecole car il n’y a pas eu de course de solidarité. Pas de vente de sac non plus)

L’apel participe à d’autres actions

* **une collecte de jouets** au mois de décembre. Cette année nous avons collaboré avec l’association SOLIANE, créée par des parents d’enfants porteurs de handicap et qui agit pour la défense des droits de ses enfants et apporte un soutien aux parents Les jouets ont été distribués à l’occasion d’un arbre de Noël organisé par l’Association. A l’aide des maitresses nous demandons aux enfants d’apporter un seul jouet à donner aux enfants moins favorisés.
* Le Noël de l’école.  Nous avons offert un bonnet de lutin à chaque enfant. L**e Père noël a distribué un cadeau** (livre) à chaque enfant et les parents ont pu après le spectacle partager un moment autour du gouter à l’œuvre.
* Le **carnaval**: organisé à l’Ecole pour la deuxième fois. Les parents peuvent rejoindre leurs enfants pour un défilé dans la Cour et pour partager un gouter.

Enfin l’apel c’est aussi des réunions le samedi matin autour du café et des croissants, des pic nic autour de la préparation des quines et cartons pleins, des fous rires entre ami, des apéros improvisés entre parents heureux de donner de leur temps pour le bien être de nos enfants et le soutien de l’équipe éducative.

Pour 2017/2018 : Nous n’avons plus de Trésorière, qui doit laisser sa place après une belle coopération l’an dernier. La Présidente souhaiterait travailler en binôme cette année pour laisser sa place l’an prochain.

Nous vous souhaitons une bonne continuation, sachez garder l’esprit extraordinaire de Saint Georges, soutenez l’équipe éducative qui s’occupe tellement merveilleusement bien de vos enfants et œuvrer avant tout pour l’intérêt de vos enfants.

Un immense merci à la formidable équipe qui œuvre discrètement et efficacement au sein de l’APEL pour nos enfants.

Vote du Rapport MORAL